

Dispositif de formation par l'APP (analyse de la pratique professionnelle)

Notre conception de l'APP et de notre rôle auprès des groupes

- L'APP constitue un lieu ressource pour se poser, dire, être écouté, mettre au travail ses certitudes et ses incertitudes, oser échanger au sujet de sa pratique professionnelle entre pairs et avec l'intervenant
- L'APP est une démarche qui permet aux participants de réfléchir et d'apprendre collectivement à partir du vécu de chacun. Le fait que les sujets traités soit directement en lien avec le vécu professionnel permet un transfert direct des acquis de la séance aux situations professionnelles réelles
- L'APP permet de nourrir sa réflexion (grâce à des processus et/ou apports choisis en fonction des besoins) renouveler son regard et faire évoluer sa pratique pour la rendre plus pertinente (vis-à-vis des usagers, pour soi-même et vis-à-vis de l'Institution)
- L'APP permet de développer ses aptitudes à faire face aux situations professionnelles, d'autant plus si elles sont nouvelles ou inhabituelles
- L'APP offre la possibilité de redéfinir et/ou de renforcer son identité professionnelle, son positionnement, notamment par la confrontation de ses représentations avec celles de ses pairs
- L'APP vise à construire une culture commune entre pairs susceptible de favoriser les échanges et l'entraide bien au-delà du temps des séances
- Grâce à l'ensemble de ces caractéristiques, on peut dire que l'APP contribue à la prévention de la souffrance professionnelle

En tant qu'intervenants, notre rôle est donc de :

- Contribuer à créer un climat de confiance dans le groupe (entre les participants et avec l'intervenant) afin que chacun puisse se sentir en sécurité pour s'exprimer à propos de sa pratique professionnelle
- Aider le groupe à apprendre, à développer son discernement, ses compétences et la pertinence de ses comportements professionnels notamment en s'appuyant sur :
 - son cadre de références, différent de celui des participants
 - son extériorité par rapport à l'Institution
 - sa présence et sa posture d'écoute
 - sa capacité à porter la même attention à chaque personne du groupe
 - sa capacité à provoquer des questionnements
 - ainsi qu'à des apports qu'il choisit comme étant les plus pertinents eu égard aux besoins des participants et à la dynamique du groupe

Dispositif de formation par l'APP (analyse de la pratique professionnelle)

Objectifs de l'APP

Le dispositif de formation « Analyse de la pratique professionnelle » vise à permettre à chacun de :

- Identifier, dans la complexité de sa pratique, ce qui pose question et mérite d'être apporté en APP
- Analyser sa pratique professionnelle en repérant ce qui pose éventuellement problème et identifier des remédiations possibles
- Se positionner de façon constructive par rapport à l'Institution en étant capable de :
 - Se situer en tant qu'acteur par rapport aux finalités, projets, objectifs et contraintes de l'Institution
 - Questionner ses actes professionnels et ses prises de position en tenant compte de :
 - sa propre subjectivité : ses savoirs, ses valeurs, son histoire, son expérience, ses représentations
 - et de la complexité des situations qui sont intriquées dans la vie personnelle et familiale des assistants familiauxpour mieux appréhender les situations professionnelles rencontrées
- Par rapport à ses références professionnelles :
 - Questionner ce qui peut paraître évident (le bien fondé d'usages, de techniques, de positionnement...), conceptualiser sa pratique pour pouvoir faire face aux aléas du métier
 - Questionner les situations de travail réelles et orienter sa réflexion vers la résolution pratique des problèmes rencontrés sur le terrain
- Auto-évaluer sa pratique en continu et la faire évoluer pour la rendre la plus pertinente possible

Exemples de thèmes abordés

En fonction des besoins des participants et de la dynamique de chaque groupe, ils pourront être relatifs aux domaines suivants :

- Outils de compréhension des situations professionnelles concrètes adaptés à l'usage des professionnels (dont bon nombre issue de l'approche systémique)
- Rôle professionnel au regard des attentes de l'Institution et des usagers
- Relations interpersonnelles avec les usagers et communication
- Eléments pour favoriser la résilience des usagers
- Agressivité adaptée et violence
- Affectivité et travail social
- ...

Dispositif de formation par l'APP (analyse de la pratique professionnelle)

Démarche d'APP

Dans ce type de dispositif, la progression du groupe n'est pas linéaire, car les interventions ont lieu en fonction des demandes des participants, un même sujet peut être abordé plusieurs fois dans un groupe et jamais dans un autre alors que les personnes présentes exercent pourtant le même métier.

La première séance est surtout centrée sur les points suivants :

- Constituer le groupe (interconnaissance, inclusion de chacun, partage des représentations //l'APP...)
- Présenter le processus d'analyse de la pratique professionnelle (ce qu'il est, ce qu'il n'est pas, déroulement des séances) et le rôle de l'intervenant auprès du groupe et vis-à-vis de l'Institution ainsi que son cadre de référence
- Poser le cadre de travail : assiduité, ponctualité, restitution, parler-vrai, respect des différences et de la parole de chacun, co-responsabilité et confidentialité, que chacun s'engage à respecter
- Présenter les modalités d'évaluation de chaque séance et du dispositif :
 - Vécu des participants
 - Identification des acquis transférables en situation professionnelle concrète par les participants
 - Evaluation annuelle à transmettre à l'Institution (à l'aide de la grille prévue à cet effet)

Ensuite, le déroulement type d'une séance est le suivant :

Etapes	Objectifs, intentions de l'intervenant
Bref temps d'inclusion lors duquel chacun est invité à s'exprimer à partir de questions du type : « Comment ça va pour moi aujourd'hui ? », « Quoi de neuf dans ma pratique depuis la dernière séance d'APP ? »	<i>Ce premier temps d'expression va permettre à chacun de se poser, de prendre sa place dans le groupe, d'amorcer le processus de pratique réflexive, de s'ajuster dans sa relation aux autres. Pour l'intervenant, ce temps est un véritable « baromètre » qui va lui permettre de mieux appréhender le groupe à chacune des séances</i>
Recueil de la (des) demande(s) d'APP qui sera(seront) traitée(s) dans la séance	- <i>Lorsque l'intervenant et le groupe ont validé que la(les) demande(s) relève(nt) bien de l'APP. Il est essentiel de veiller à centrer le travail de la séance autour de cette(ces) demande(s) d'APP.</i>
Temps d'élaboration collective et de formation autour de la (des) demande(s) d'APP : c'est la majeure partie du temps de la séance (1h40 environ pour une séance de 2h)	- <i>Ici, différentes modalités peuvent être utilisées de façon à maintenir l'implication et à développer la participation de l'ensemble des membres du groupe : questionnement des participants et/ou de l'intervenant pour explorer la situation professionnelle en question, échanges dans et/ou avec le groupe, mise en situation, feed back du groupe à la personne qui a apporté la situation professionnelle, apport théorique ou méthodologique...</i>
Bref temps d'évaluation de la séance : chacun est invité à s'exprimer autour des questions suivantes : « Comment j'ai vécu la séance ? » « Qu'est-ce que j'en retiens pour l'évolution de ma pratique professionnelle ? »	- <i>Ces éléments serviront à l'intervenant d'ajuster au mieux le contenu et le processus des séances en fonction des besoins des participants.</i>